

mai 91 - N° 36

LE REVEST INFO

- Edito 1
- Au pied du Caume 2/3
- Les travaux du Conseil 4
- En bref 5
- Notre carnet 5
- La vie revestoise 6/7/8/9
- Place aux jeunes et aux anciens 10
- Histoire des Monnaies 11
- Escouto un pau 11
- Culture 12/13

Comité de rédaction
Commission municipale d'information et de relations publiques
Correspondant de presse M. SADOUL
Illustration couv. à partir d'un dessin original de BabouÛne

BLOC NOTES

- **SOS MEDECINS**
☎ 94.31.33.33
- **SOS CHEQUES VOLES**
☎ 05.21.14.00
- **SOS AMITIE**
☎ 94.62.62.62
- **RMTT - HORAIRES DES BUS**
ALLO BUS : ☎ 94.27.20.38
N° VERT : ☎ 05.27.20.38
MINITEL : ☎ 94.27.27.94
INFOS BUS : Kiosque Place de la Liberté - Toulon
- **MAISONS COMONI**
A partir du 2 Mai, tous les après-midi de 15h00 à 19h00 du Mardi au Dimanche.
- **ECOLES MATERNELLES**
Inscriptions pour la rentrée 1991/1992 pour les enfants nés en 1988-1987-1986 jusqu'au 28 Mai de 8h30 à 16h00.

REGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU DANS LE DEPARTEMENT DU VAR (Arrêté préfectoral du 7 mars 1989)

DISPOSITIONS GÉNÉRALES (applicables à tous)	ART. 2	Faire du feu en forêt ou à moins de 200 mètres	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE			CES INTERDICTIONS SONT FORMELLES
	ART. 3	Jeter des objets en ignition depuis un véhicule	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE			
Fumer en forêt ou sur les voies la traversant		TOLÉRÉ	INTERDIT DU 15 MARS AU 15 OCTOBRE	TOLÉRÉ		

1/1 14/3 15/3 31/5 1/6 15/10 16/10 31/12

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES (applicables aux propriétaires et à leurs ayants-droits)	ART. 7 À 10	Faire du feu en forêt et à moins de 200 mètres (y compris dans un incinérateur)	POSSIBLE	DÉCLARATION OBLIGATOIRE DU 15 MARS AU 31 MAI	INTERDIT DU 1ER JUIN AU 15 OCTOBRE (SAUF SI AUTORISATION OU DÉROGATION ACCORDÉES)	POSSIBLE	Les déclarations sont à souscrire en Mairie sur imprimé n° 1, au moins une semaine à l'avance. Les demandes d'élaboration pour les feux de joie sont à souscrire en Mairie sur imprimé n° 2, au moins une semaine à l'avance. Les demandes motivées de dérogation sont à souscrire en Mairie sur imprimé n° 3, au moins trois semaines à l'avance.
	ART. 8	Incinération de végétaux sur pied à plus de 200 m et à moins de 400 m de la forêt	POSSIBLE		INTERDIT DU 1ER JUIN AU 15 OCTOBRE (SAUF SI DÉROGATION ACCORDÉE)	POSSIBLE	Les demandes de dérogation sont à souscrire en Mairie sur imprimé n° 3, au moins 3 semaines à l'avance.
		Faire du feu à plus de 200 m de la forêt (400 m en cas d'incinération de végétaux sur pied)	POSSIBLE		DÉCLARATION CONSEILLÉE DU 1ER JUIN AU 15 OCTOBRE	POSSIBLE	Les déclarations sont à souscrire en Mairie sur imprimé n° 4, au moins 1 semaine à l'avance.

1/1 14/3 15/3 31/5 1/6 15/10 16/10 31/12

DISPOSITIONS EXCEPTIONNELLES	ART. 11 ET 12	Faire du feu en forêt ou à moins de 200 m les périodes ou les jours de risques	POUVANT ÊTRE INTERDIT LES PÉRIODES DE RISQUES PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PUBLIÉ PAR VOIE DE PRESSE OU LES JOURS DE RISQUE PAR LES AUTORITÉS PUBLIQUES			CES INTERDICTIONS SONT FORMELLES
-------------------------------------	---------------	--	---	--	--	----------------------------------

EDITO

La rue du docteur Paul Godard qui d'ailleurs ne se prénomme pas Paul mais Henri Nicolas pour l'état-civil et le square Albert Decaris viennent d'être inaugurés le 13 Avril.

Paul Godard a laissé sa fortune à notre Commune. Albert Decaris lui a donné une part de sa gloire.

On ne pouvait mieux choisir que le petit jardin attenant à la poste pour porter le nom du maître qui, au milieu de l'une des oeuvres les plus considérables du siècle, a gravé avec la flamme du Revest un si grand nombre de timbres.

Lorsqu'en 1975 nous avons accepté de vendre un caveau de notre cimetière à Paul Godard et à Mariette Meyer, sa compagne, alors qu'ils habitaient tout à côté, mais en dehors cependant des limites de notre village nous n'imaginions pas un seul instant une telle reconnaissance. Nous n'avions donc aucune raison pour bien les connaître. Aussi Paul Godard est-il pour nous un nom plutôt qu'un visage.

Albert Decaris c'est un nom en même temps qu'une image, celle d'un homme déjà âgé, petit, à la voix sourde, que la gloire laissait bien modeste et qui avait accepté avec une grande gentillesse de venir présenter quelques gravures, peintures ou dessins dans notre mairie cinq mois à peine avant sa mort.

A l'un comme à l'autre nous devons cet hommage qu'accompagnait le souvenir de notre ami Charles Aude. C'est lui, en effet, qui avait choisi la rue et surtout le petit jardin de la poste avec ses escaliers. C'est lui qui avait proposé et fait accepter les nouvelles plaques aux couleurs vives qui, bientôt, indiqueront le nom de toutes les rues du vieux village et dont les deux premières furent découvertes ce 13 Avril. C'est lui qui avait commencé à tout préparer, à tout organiser, quand sa vie doucement mais bien trop tôt s'est arrêtée. C'est alors Michel Bonnefoy qui, le coeur gros, a pris la suite dans la préparation et l'inauguration de cette journée se demandant ce qu'aurait fait Charles Aude pour que tout fut très bien et tout le fut en souvenir de lui.

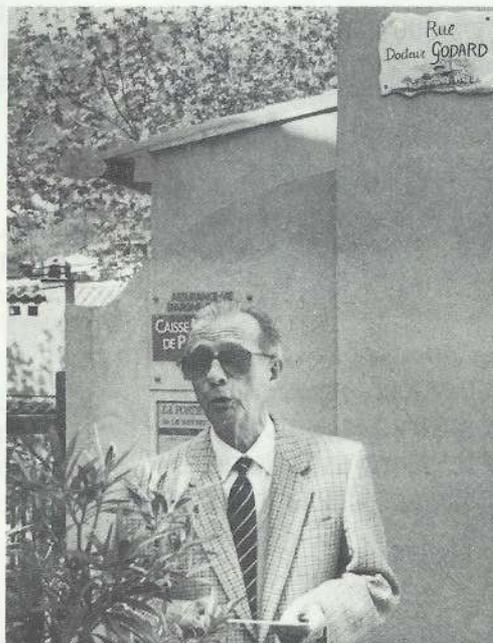


Photo Touvignon - Le Revest.

Mais au delà de cette inauguration un passé a surgi. Paul Godard est mort le 14 Janvier 1986, Albert Decaris le 1er Janvier 1988 suivi à douze jours par l'abbé Eude notre bon vieux curé et Charles Aude enfin le 17 Janvier de cette année 1991. Janvier serait-il pour le Revest autre chose que la période au cours de laquelle on échange des voeux de bonheur ? A chacun sa réponse. Simple coïncidence ou signe du destin ?

Charles VIDAL

IL FALLAIT LIRE ...

La formule n'est pas de nous. Il fallait surtout ne pas faire attention aux fautes de frappe ou d'orthographe ni aux mots sautés qui parsemaient notre précédent numéro. Nous en partageons la responsabilité, bousculés par le temps. Contentons-nous de rectifier seulement le paragraphe "Félicitations". Selon la formule consacrée, il fallait lire :

"La Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale Echelon Or, vient d'être attribuée à Madame Brochen, notre secrétaire générale de Mairie et l'Echelon Argent à notre contremaître, Monsieur Baracchi. En outre, l'Echelon Vermeil de la Médaille d'Honneur du Travail a été décernée à Monsieur Jouvence et l'Echelon Argent à Mesdames Grinfan, Grappelli et Spolti". C'est l'occasion de renouveler nos compliments à nos nouveaux décorés.

LE POLYGONE TERRESTRE DE TOURRIS

Le journal "L'ETRAVE" a bien voulu nous autoriser très aimablement à reproduire l'article que vous avez pu lire dans le dernier numéro mais à la condition de ne rien modifier ni ajouter. C'est pour cela que nous n'avons pas pu ajouter "en conclusion, ce n'est peut être pas toujours la carrière de Fierraquet qui est responsable des explosions et des tremblements dont on l'accuse". Vous l'aviez certainement deviné.

PERE "DODU"

C'est le cri de certaines personnes à qui la Mairie apporte les repas à domicile lorsque ceux-ci leur furent livrés dans de petits sacs et non plus sous l'aspect "famille" comme

cela s'effectuait jusqu'à présent. Non ! ce n'est pas "Le Père Dodu" ni rien de semblable mais toujours les repas fabriqués amoureuxment par nos cuisinières dans notre restaurant.



Toutefois, les services de santé obligent maintenant à placer les aliments dès leur cuisson dans la "chaîne de froid" puis en conditionnement "sous-vide" pour les transporter. Et voilà pourquoi ce n'est pas "Père Dodu" ou n'importe quelle autre marque car il n'est pas dans nos intentions de faire concurrence aux "grands" ni de la propagande pour l'un plutôt que pour l'autre.

MALENTENDANTS, SOURDS, MUETS ET SILIAT

Le 11 avril a été inaugurée à la caserne principale du Port marchand une liaison de sécurité pour ceux qui ne peuvent utiliser la voix pour demander de l'aide. Il suffit de disposer d'un Minitel dont la location est très bon marché et de composer le 94 31 06 06. Nous

sommes à la disposition des personnes intéressées.

COLLECTE DU VERRE ET CANCER

La collecte du verre dans notre commune a rapporté 2 083,20 Francs à la recherche contre le cancer. Le Président du Comité départemental du Var exprime sa gratitude à tous ceux qui ont permis d'aider à la lutte contre ce qu'on désigne par "une longue et douloureuse maladie".

Poids du verre collecté au Revest : 24 Tonnes et 800 Kilos.

PECHE ET BARRAGE

Le Président de l'association de pêche "Le Gardon" nous communique :

- école de pêche : 10,17,24 Avril - 15,22 et 29 Mai
- nettoyage des berges : 25 Mai (tout le monde est invité)
- concours de pêche : 2 Juin - matin pour les adultes, après-midi pour les jeunes

TRAVAIL CLANDESTIN

Au cours du conseil des Ministres du 3 Avril, le Ministre du travail a préféré "intensifier les contrôles et mieux coordonner les actions au niveau départemental" plutôt que la création d'une nouvelle loi contre le travail clandestin.

PHARMACIES ET MALADES

Le projet de loi sur les pharmaciens d'officine prévoit la délivrance de médicaments au domicile du malade lorsque sa situation le requiert. Lorsqu'elle sera mise en place, cette formule ne manquera pas de rendre de réels services dans bien des cas.

SCULPTURE À SAINT-RAPHAEL

C'est bien volontiers qu'à la demande du Sénateur-Maire de Saint-Raphaël nous signalons l'importante manifestation de sculptures d'extérieur que sa ville organise du 31 Mai au 21 Juin 1991.

FOIRE AUX PLANTS

La traditionnelle foire aux plants annuelle s'est tenue dans les rues du village le dimanche 28 avril. Malgré le temps frais et



incertain, les dernières créations florales exposées par les producteurs et pépiniéristes de la région ont attiré de nombreux amateurs et curieux qui, la journée durant, ont pu faire leurs achats tout en visitant le village et sa Tour.

TRAVAUX DU CONSEIL

DATES DES RÉUNIONS :

Lundi 11 mars

Lundi 25 mars

Mardi 30 avril

RÉUNION DE TRAVAIL :

Mardi 9 avril

PRINCIPALES DÉCISIONS :

La réunion du 30 avril sera commentée dans le prochain bulletin pour ne pas retarder la parution de celui-ci.

- **Contrat avec la CEO** pour la fourniture annuelle de 230.000 m³ d'eau selon un débit maximum de 15 litres/seconde.
- **Solidarité Roumaine** : Adhésion à l'association créée au Pradet afin de grouper nos interventions en faveur de nos deux villages.
- **Carrefour de Malvallon** : Signalement à la DDE du danger existant à ce niveau du fait de la vitesse excessive des véhicules.
- **Budget primitif de la commune** : fonctionnement équilibré à 12 204 642 Francs ; Investissement équilibré à 2 645 694 Francs.
- **Budget primitif de l'eau et de l'assainissement** : fonctionnement équilibré à 2 158 300 Francs ; investissement équilibré à 473 423 Francs. Un commentaire sur ces deux budgets figure dans cette brochure.
- **Ramassage des ordures ménagères** : Question étudiée au cours de la réunion de travail. Avantages et inconvénients de la mise en concession du service. Les données présentées étant insuffisantes pour conclure aucune modification n'est apportée pour l'instant au mode actuel de ramassage.

TRAVAUX EFFECTUES SUR LA COMMUNE PAR LE PERSONNEL DE LA VOIRIE :

- réfection des jardinières du monument aux Morts, de la place Meiffret et de la montée des Bugadières ;
- désherbage chemin des châteaux d'eau, Haut Ray, route du cimetière, chemin des Teisseires et du chemin de la Ripelle ;
- banc des Marguillets.

ARRETES

Arrêté du 8 mars 1991 de limitation de vitesse :

Compte tenu des plaintes formulées par les riverains du chemin de la Gayrouarde contre la vitesse excessive des véhicules empruntant ce chemin, un arrêté municipal du 8 mars 1991 limite à 30 kilomètres-heure la vitesse sur cette voie.

Rappel de l'arrêté préfectoral du 5 avril 1990 sur le débroussaillage :

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sur un rayon de 50 mètres autour des habitations, des dépendances, des chantiers, des ateliers et des usines sont obligatoires et à la charge du propriétaire des installations sus-visées ou de ses ayants-droit. Dans le cas des habitations cette obligation est effective y compris sur le fond voisin, les frais restant à la charge du propriétaire de l'habitation ou de ses ayants-droit.

Note du Maire : Le dernier paragraphe est difficilement admis par certains propriétaires. On s'en rend compte lors des réunions de C.I.L. Il faut comprendre qu'il convient de protéger sa propre habitation contre le feu arrivant de l'extérieur. En cas d'incendie, le voisin compatira bien volontiers à vos ennuis mais sa compassion ne remboursera pas la maison brûlée.

E ■ N ■ B ■ R ■ E ■ F ■ ■ ■

EN MARS

- Lundi 4 Venue du Comité Départemental d'Hygiène. Propositions de périmètre de protection du barrage
- Mardi 5 Exposition à la Maison des Comoni de l'étude d'urbanisme réalisée par le Begeat et le Comité d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Var, en présence de Monsieur Bertrand, Président du C.A.U.E., Vice-président du Conseil général.
- Samedi 9 Club canin du chien de défense. Concours présélectif pour le championnat de France.
- Dimanche 10 Suite et fin du concours du Club canin. Course de vélos tout terrain
- Jeudi 21 Causerie et signature de son livre par le Professeur Gabriel Xavier Culioli à la Maison des Comoni avec la participation de la librairie Charlemagne.
- Vendredi 22 Vernissage à la Maison des Comoni des oeuvres du sculpteur Denis Falgoux.
- Dimanche 24 Epreuve du "Livret Louis Henseling" organisée par les excursionnistes toulonnais, le Conseil général et la délégation des sports. Halte et réception à la Mairie. Concert par les professeurs de l'Ecole municipale de Musique.
- Mardi 26 Assemblée générale du C.I.L. Dardennes-Hubac.
- Mercredi 27 Réunion de la Commission administrative du Centre communal d'action sociale.

EN AVRIL

- Vendredi 5 Nos artisans exposent à la Foire du Printemps à Toulon.
Réunion de la commission communale des Impôts.
- Samedi 6 Conseil d'école - Ecole primaire
- Mardi 9 La classe de CM2 vient à la Mairie étudier l'état civil.
- Samedi 13 Conférence sur les Comoni par Monsieur Lacroix, conservateur du Cabinet des Monnaies et Médailles.
- Vendredi 19 Conseil communal de Prévention de la Délinquance. Priorité d'actions à conduire pendant l'été.
- Samedi 20 Assemblée générale de la section des Anciens Combattants.
- Dimanche 21 Brevet du randonneur - épreuve organisée par le groupe "France" des Amis de la Nature - départs et retours sur le stade du Revest (parcours de 25,30,40 et 50 kms)
- Jeudi 25 Assemblée générale du Syndicat d'Initiative.
- Samedi 28 Cérémonie au cimetière à la mémoire des Déportés.
Foire aux plants.



NAISSANCES ; Nous offrons tous nos voeux à :

- Andréa REGNAUD
- Déborah LASSERRE
- Jérémy JAM
- Michaël COINTREL

née le 7 mars 1991
née le 19 mars 1991
né le 4 avril 1991
né le 9 avril 1991

MARIAGES ; Nous souhaitons beaucoup de bonheur à :

- Lucette ARLOT et Pierre TACHOIRES
- Esther PIANFETTI et Pascal LUST
- Denise TORRELLI et Patrick CAPOT
- Laure BARTOLOMEI et Frédéric MANGIAPANE
- Marie-Laurence MARTIN et Charles BARBARINO
- Valérie CHIARLONE et Robert VOLPARO
- Rose-Marie CONTI et Franck BENIVADY

mariés le 9 mars 91
mariés le 9 mars 91
mariés le 16 mars 91
mariés le 16 mars 91
mariés le 6 avril 91
mariés le 6 avril 91
mariés le 13 avril 91

DECES ; Nous partageons la peine des familles de :

- Christophe WALTERSTEN
- Dominique GRAZIANI
- Noël CULIOLI
- Henri MANDELLI
- Guy LAUNAY
- Jean FOUILLARD

décédé le 4 mars 91
décédé le 23 mars 91
décédé le 8 avril 91
décédé le 21 avril 91
décédé le 22 avril 91
décédé le 23 avril 91

ANNIVERSAIRE

A l'occasion de l'anniversaire de la disparition de notre jeune ami Jean-Noël NOBILI, une messe sera célébrée le 19 mai 1991 à 11 h 15 à la mission Italienne Catholique.



NOTRE
CARNET

LA VIE REVESTOISE

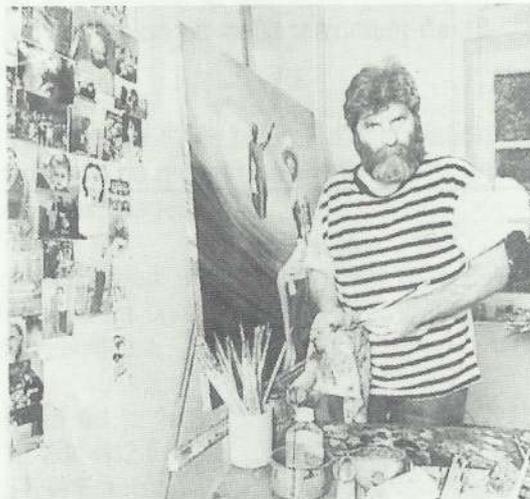
GIACOBAZZI

Dans le cadre de la Biennale, la Municipalité a décidé de donner "Carte Blanche" au peintre J.Pierre Giacobazzi pour ses 50 ans.

Artiste reconnu, dont la notoriété a dépassé le territoire national, les villes de Marseille, Nice, Paris, Amsterdam, Milan, Venise, Alger, lui ont rendu hommage.

Revestois de naissance, J.P. Giacobazzi vit et travaille à Dardennes. La précision de sa technique picturale pourrait le faire classer parmi les hyper réalistes, mais J.P. Giacobazzi, homme de liberté, n'apprécie guère cette étiquette. Il mêle les hommes et les femmes, selon son oeuvre aux croquis de notre paysage.

C'est avec une grande joie que nous verrons ses oeuvres accrochées aux cimaises de la Maison des Comoni du 13 juillet au 31 août 1991.



TENNIS-CLUB : 10 ANS DEJA !

Le petit club municipal de tennis du Revest entame sa dixième année d'existence. Depuis sa création le TCR n'a cessé de se développer et de remporter des succès en compétitions. Grâce à la tenacité des dirigeants et au soutien de la municipalité, le tennis municipal est actuellement doté d'un Club-House confortable et de trois courts, dont un éclairé pour les nocturnes.

Son dynamisme et ses résultats lui ont permis de s'affilier à la F.F.T. et de pouvoir ainsi organiser des compétitions à l'échelon local et régional. Le club compte près de 300 membres et a créé une école de tennis et de perfectionnement qui accueille 80 jeunes de 5 à 15 ans. Les moniteurs et éducateurs assurent 16 heures de cours hebdomadaires et participent aussi à l'initiation des enfants de l'Ecole primaire.

Les résultats en compétitions sont le reflet des efforts consentis pour le perfectionnement des adhérents. Ainsi, dans le cadre du challenge VAR-MATIN en 1989, la club a enlevé la 2ème et la 4ème place en individuel, sur 200 inscrits, et la 2ème place par équipe sur les 100 clubs inscrits. Pour la saison 1990-1991, 17 équipes recouvrant toutes les catégories, des Poussins aux Vétérans, sont engagées dans diverses épreuves et ont obtenu de bons résultats. En coupe d'Automne, une équipe a disputé la 1/2 finale ; en championnat, trois équipes terminent en tête de leur poule accédant ainsi en catégorie supérieure dont une en Régional.

Si le président du TCR, N'GUYEN est satisfait des bonnes performances du club, il souhaiterait toutefois pouvoir s'agrandir en augmentant le nombre des courts. "cela permettrait de satisfaire les nombreuses demandes d'adhésions actuellement en instance, faute de moyens. Nous réservons la priorité des inscriptions aux Revestois mais il faut savoir que beaucoup de demandes nous parviennent des Moulins et de la périphérie de Toulon". Sur le plan financier, le TCR est à la recherche d'un complément de recettes pour mieux accompagner son développement.

Il ne reste qu'à formuler le voeu que les pourparlers engagés avec la municipalité pour l'agrandissement du club puissent aboutir favorablement.

POTIERS REVESTOIS À BANDOL.

Le printemps des potiers c'est à Bandol, avec le grand marché qui s'est tenu sur le port, le week-end de Pâques, et un forum et une exposition permanente qui ont lieu au Centre Culturel jusqu'au 8 Avril. Au hasard des stands du marché, on découvre celui de Carole Pietrolongo et ses céramiques rehaussées de motifs provençaux aux tons roses appréciées du public. L'atelier de Carole est situé au hameau de Dardennes. Au Centre Culturel, Anne la potière expose de grandes porcelaines blanches, aux décorations contemporaines originales à dominante bleue et rouge. De son véritable nom Krog Ovrebo, Anne, norvégienne d'origine, a ouvert un atelier de potier au Revest où elle se trouve maintenant bien intégrée. Son métier est sa passion. Pour elle la porcelaine n'est pas une matière mythique et précieuse, elle n'est pas fragile et doit être utilisée dans la vie quotidienne. Ses grands plats, cruches et bols décorés ont leur place sur toutes les tables, tous les jours. Le beau et l'utilitaire ne s'excluent pas, c'est tout l'art de la création. "Si la technique du tour s'acquiert rapidement, le choix des formes et des décors est long à maîtriser", dit elle. Dans ce domaine rien n'est dû au hasard si l'on veut tout à la fois obtenir un objet utile artistiquement décoré. Pour mieux faire partager sa passion, Anne a fait un film vidéo qui présente au public les différentes étapes de création de ses porcelaines dans son atelier.

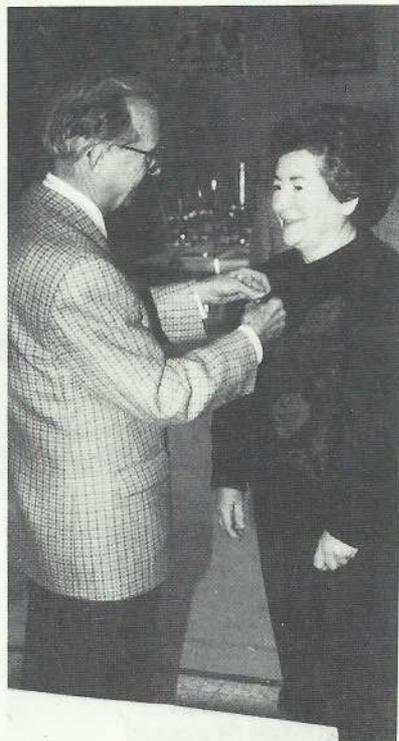


L'HEURE DE LA RETRAITE

C'est toujours avec tristesse qu'on se sépare de ceux avec qui l'on était habitué à travailler depuis de nombreuses années. C'est donc pour apporter un peu de gaieté qu'un apéritif a été offert le vendredi 26 avril à l'occasion du départ à la retraite de Madame Brochen, notre secrétaire générale, entrée à la Mairie le 16 décembre 1952, à l'époque où le Maire était Pascal Simonetti et de Christian Krizosky recruté par Alphonse Sauraire, d'abord comme ouvrier temporaire le 10 mai 1965 puis à titre définitif le 1er août 1966. Depuis la commune s'est agrandie et le personnel a suivi mais tous deux sont demeurés serviables et pleins de gentillesse comme au premier jour de leur arrivée, ne rechignant jamais devant le travail. L'une et l'autre sont suffisamment connus et estimés dans le village pour qu'il ne soit pas besoin de s'étendre davantage sur les activités qui furent les leurs. Enfin, comme tous les deux n'envisagent absolument pas de quitter Le Revest, ce n'est pas du tout un adieu mais un simple petit "au revoir" que nous leur adressons avec tous nos souhaits de longue retraite dans la meilleure santé possible.

L'Interview

**YVETTE
BROCHEN
QUITTE
LA MAIRIE**



C'est le 3 Mai qu'Yvette Brochen, secrétaire générale de la mairie du Revest, prend sa retraite après 38 années passées au service de la commune et des administrés. Discrètement mais avec assiduité elle a assuré pendant de nombreuses années le secrétariat de la municipalité. Voici ses impressions, recueillies à la veille de son départ.

M.S. Yvette Brochen vous voilà maintenant retraitée. Après tant d'années passées à travailler à la mairie quel sentiment éprouvez-vous?

Y.B. je suis contente de me retirer après toutes ces années d'activité. En réalité je travaille depuis 1947 ; avant de rentrer en service à la mairie du Revest j'étais auxiliaire du trésor public à Dieppe où résidaient alors mes parents. Ce qui fait que je totalise 44 ans d'activité professionnelle et me donne maintenant l'envie de me reposer un peu.

M.S. Nous connaissons tous votre discrétion et votre modestie, mais vous devez avoir beaucoup de souvenirs et de choses à dire après une si longue carrière ?

Y.B. Oui c'est vrai ! mais comme vous le dites je ne sais pas bien raconter et me mettre en avant. Je suis née à Ollioules et nous nous sommes souvent déplacés car mon père était dans la marine. C'est ainsi que j'ai trouvé mon premier emploi en Normandie. Dès que j'ai eu l'occasion je suis revenue dans la région Toulonnaise. En 1952 je suis entrée à la mairie du Revest avec M. Simonetti comme maire, puis M. Sauvaire de 1959 à 1971 et enfin M. Vidal depuis 1971, c'est à dire 20 ans. Mes craintes au départ, du fait de ma timidité, se sont dissipées peu à peu au fil des ans ; le travail administratif est prenant, régulier mais aussi diversifié par des relations entretenues avec les élus, le personnel communal et le public. Après toutes ces années je me suis intégrée au village.

M.S. Vous avez dû constater des évolutions, des changements pendant tout ce temps?

Y.B. Oui bien sûr ! Indépendamment du nombre des habitants qui s'est notamment accru, il y a eu des évolutions marquantes dans de nombreux domaines. Pas exemple l'électrification générale de la commune, l'adduction d'eau, le réseau d'assainissement, l'agrandissement des écoles, le développement du quartier des arrossants, du Val d'Ardène, ect... Sans oublier le développement des activités culturelles. Tout cela s'est fait dans une bonne ambiance de travail avec les élus et mes collègues. Je garde un bon souvenir de ces 38 ans passés en mairie et je suis heureuse de pouvoir maintenant vivre à mon rythme, en n'ayant à me consacrer qu'à ma maison et à ma famille.

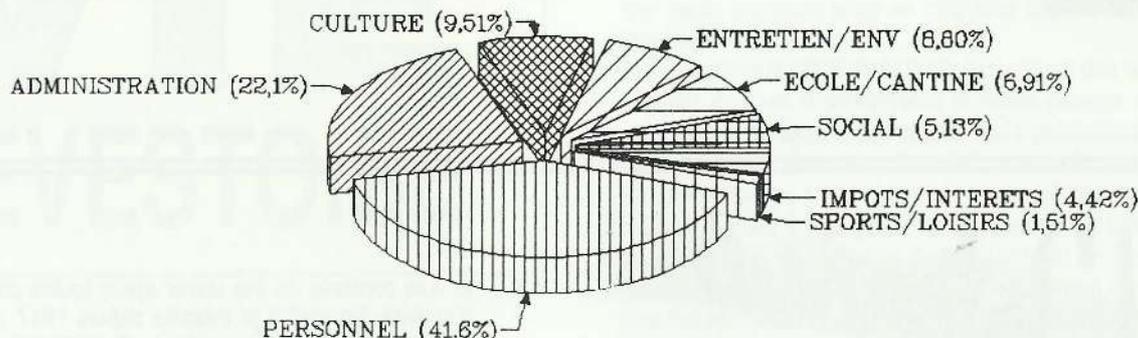
Les remerciements et les bons vœux des Revestois vous accompagnent chère Yvette Brochen dans votre retraite bien méritée.

M. SADOUL

B U D G E T 1 9 9 1

Lors de la séance du 25 mars 1991, le Conseil municipal a voté le budget primitif 1991. Pour la première fois nous présentons des schémas groupant les dépenses rassemblées depuis les différents chapitres budgétaires ce qui permet de faire ressortir tout de suite le pourcentage occupé par chaque groupe dans le total des dépenses. Pour demeurer dans la tradition, nous ferons figurer à côté les chapitres officiels.

FONCTIONNEMENT (12 204 642 FRANCS)



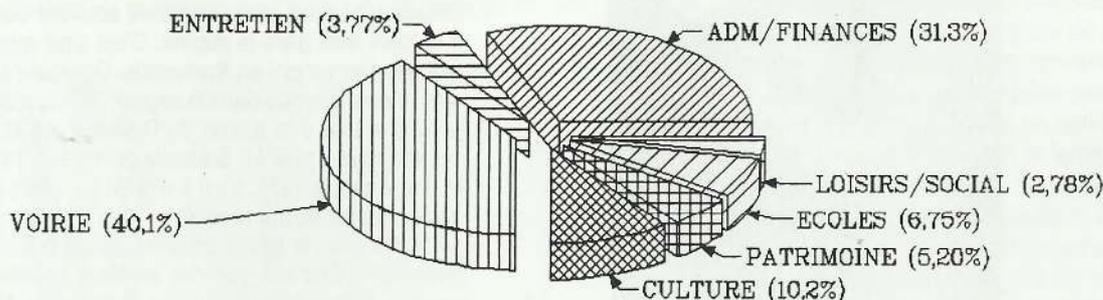
DÉPENSES :

60. denrées fournitures	999 126
61. frais de personnel	4 728 200
62. impôts et taxes	20 000
63. travaux et services extérieurs	1 539 300
64. participations et contingents	1 790 849
65. allocations et subventions	1 485 200
66. frais de gestion générale	697 500
67. intérêts des emprunts	499 956
68. virement sur l'investissement	444 511

RECETTES :

70. produits de l'exploitation	1 412 321
71. produits domaniaux	2 826 517
72. revenus de titres	0
73. recouvrements-participations	375 358
74. dotation globale de fonctionnement	2 145 755
75. impôts indirects	400 685
76. impôts sur pylones électriques	153 400
77. contributions directes	4 890 606

INVESTISSEMENT (2 645 694 FRANCS)



DÉPENSES :

- équipement (secrétariat, police, Comoni)	395 945
- voirie et éclairage public (travaux neufs)	739 825
- bâtiments (achat et travaux)	353 771
- équipement scolaire	71 285
- équipement de la cuisine	100 500
- sports, loisirs, sentier botanique	84 950
- matériel pour atelier et voirie	77 293
- remboursement d'emprunts	676 125
- Annuité achat collection monnaies	56 000
- frais de succession (Dr Godart)	90 000

RECETTES :

- subventions pour Maison des Comoni	680 340
- subventions pour travaux	520 000
- fonds de compensation de la tva	816 843
- taxe locale d'équipement	150 000
- dotation globale d'équipement	34 000
- virement du fonctionnement	444 511

CONSEQUENCES POUR LES CONTRIBUABLES :

- les impôts locaux subiront une augmentation ne devant pas dépasser 3%,
- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en revanche est augmentée de 19% en valeur absolue du fait du coût de l'incinération passant de 154 à 192,13 la tonne (+24,76%), les réparations du matériel et l'achat des containers qui nous sont réclamés,
- le prix de vente du mètre cube d'eau est maintenu identique à celui du dernier quadrimestre 1990, soit 6,25 Francs,
- La taxe d'assainissement conformément à la délibération du 1er novembre 1990 passe de 1,58 à 2,16 par mètre cube d'eau usée, soit : 0,30 pour l'utilisation du réseau de la ville de Toulon, 0,26 pour l'augmentation demandée par le syndicat des eaux usées et 0,02 pour notre commune.

On peut noter que nous sommes obligés de répercuter les augmentations que nous subissons nous-mêmes. Il n'est pas possible de faire autrement.

HYLÉSINE DANGER

Il s'agit de l'hylésine du pin (BLASTOPHAGUS PINIPERDA) et de l'hylésine destructeur (BLASTOPHAGUS DESTRUEN WOLL). En effet, ces scolytes sont des ravageurs, ils se ressemblent beaucoup, leur biologie est cependant différente.

Les périodes sensibles à leurs attaques ou proliférations sont l'automne et le printemps. Pendant l'été, l'attaque est marquée par le jaunissement des pousses, le dessèchement, puis la chute au niveau de l'orifice creusé par l'insecte.

La lutte contre l'un et l'autre de ces insectes sera d'autant plus efficace si elle est généralisée que partielle.

La pulvérisation se compose d'un insecticide organochlore, en application, sur les troncs, les rameaux, ou les rondins empilés au sol. A raison de 0,15 à 0,25 l de produit pour 100 l d'eau.

Le produit de base étant relativement coûteux, il serait souhaitable de se réunir afin d'atténuer le coût d'une dépense, utile certes, mais onéreuse.

La commission d'Environnement et le secrétariat du CCFF vous renseigneront toutes et tous sur le produit et les méthodes d'utilisation.

R.C.

C.I.L. BAS REVEST

Le bas-Revest prend la parole.

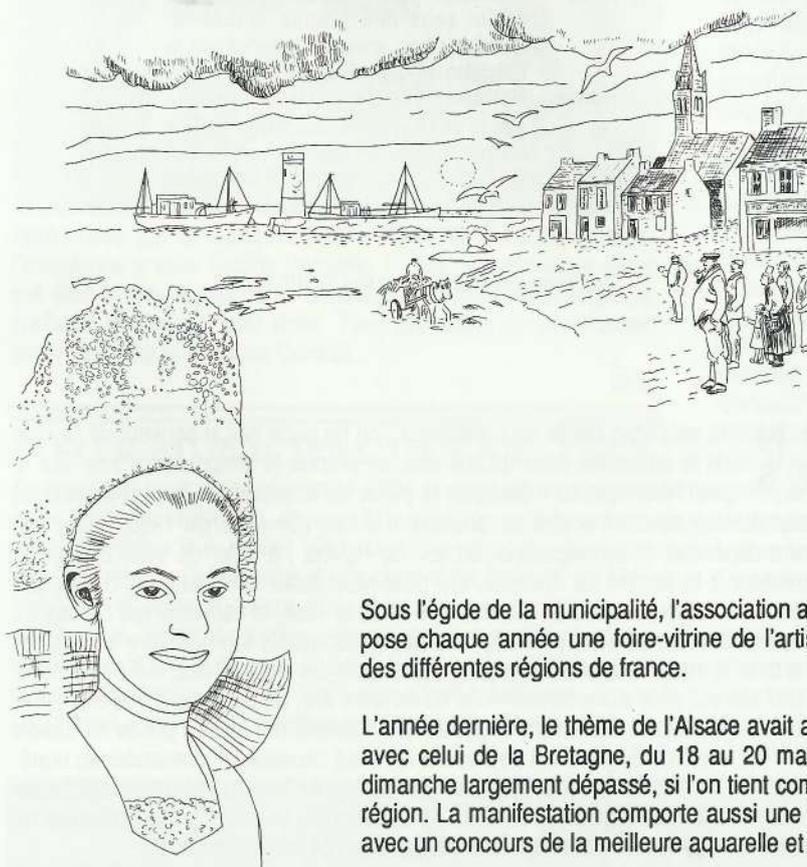
Le comité d'intérêt local du bas-Revest a tenu son assemblée générale annuelle le 12 Avril dernier à la Maison des Comoni. Présidée par Anthony Radisson, l'assemblée du CIL est ouverte à 18 heures, dans la salle "Oustaou Per Tutti", en présence de Charles Vidal, le maire du Revest et des adjoints. De nombreux adhérents participaient à l'assemblée du CIL qui regroupe près de 300 propriétés, disséminées de part et d'autre de la départementale 846 jusqu'au Val d'Ardène.

Le rapport d'activités de l'année 1990 met en relief les bons rapports entretenus avec la municipalité du Revest et l'aboutissement de quelques unes des actions menées pour des habitants.

Ainsi, la pollution liée aux déblais de la carrière de Malvallon est en voie d'être maîtrisée, le goudronnage du chemin de Mastaba a été réalisé ; le carrefour de Malvallon a été rectifié et réaménagé permettant un accès plus aisé au chemin de Fontanieu.

En clôturant l'assemblée, le président Radisson a rappelé à tous les propriétaires concernés l'intérêt d'adhérer au CIL du bas-Revest et annoncé l'organisation d'un rallye le dimanche 23 Juin. A l'issue de l'assemblée un apéritif amical a été offert par le CIL à tous les participants.

M.S.



8^{EME} FOIRE ARTISANALE

LA BRETAGNE AU REVEST

Sous l'égide de la municipalité, l'association arts et traditions de France, animée par Claude Demai, propose chaque année une foire-vitrine de l'artisanat, la gastronomie et l'oéologie, ainsi que du folklore des différentes régions de France.

L'année dernière, le thème de l'Alsace avait attiré près de 20 000 visiteurs à la 7^{ème} foire. Cette année avec celui de la Bretagne, du 18 au 20 mai avec nocturne, le nombre des visiteurs sera samedi et dimanche largement dépassé, si l'on tient compte de l'importante "colonie bretonne" installée dans notre région. La manifestation comporte aussi une "foire aux croûtes", installée le long des ruelles du village, avec un concours de la meilleure aquarelle et la meilleure peinture sur le Revest..

QUAND LES CORSES SE DONNAIENT UN ROI

Une curiosité numismatique, les monnaies du roi Théodore.

En 1736, les Corses, ce qui n'était pas nouveau, étaient en rébellion, contre les génois.

Un accord se fit entre leurs chefs : André CIACCALDI, Hyacinthe PAOLI, Louis GIAFFERI et un aventurier d'origine allemande, né à Metz, le baron Théodore de NEUHOF.

Ce dernier, qui avait des relations dans les principales cours d'Europe, persuada des insurgés qu'il pouvait leur apporter une aide efficace, intéresser les grandes puissances à l'indépendance de l'île, fournir des armes et du numéraire.

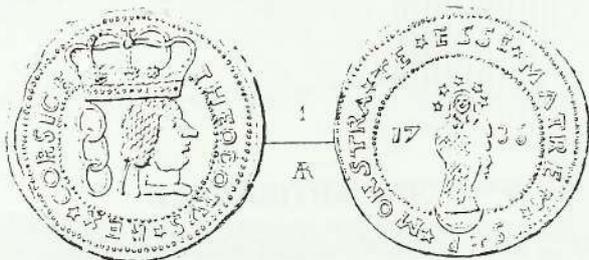
En contrepartie, il demandait à être élu "Roi de Corse".

Ses propositions furent acceptées et son élection eut lieu le 15 avril 1736 à ALEZANI.

Le Baron de NEUHOF, devenu Théodore 1er Roi de Corse, signa les "Lois fondamentales du Royaume" rédigées par les chefs insurgés, et jura de les observer, mais sa royauté fut éphémère. N'ayant pu tenir ses promesses, il fut contraint de s'enfuir après seulement huit mois de règne.

Il eut toutefois le temps de faire frapper les curieuses monnaies qui vous sont présentées.

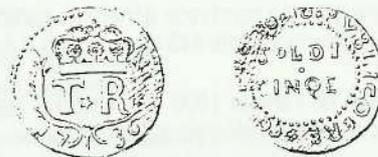
A. LACROIX



1/2 écu - argent



2 1/2 soldi - cuivre



5 soldi

△

Avers : lettres "T-R" couronnées entre deux palmes. Date = 1736

Revers : Pro - Bono - Publico - Re - Co - (pour le bien public du royaume de Corse). Valeur au centre.

◁

Avers : Theodorvs - Rex - Corsice. Tête du roi à droite sous une grande couronne. Derrière : trois anneaux (symbolisant la libération du joug génois)

Revers : Monstra - Te - Esse - Matrem. (montre que tu es notre mère). La vierge nimbée debout de face, auréolée de cinq étoiles. De part et d'autre : sa date. Ce demi-écu est très rare, et connu seulement à cinq ou six exemplaires.

Ces monnaies ont été frappées à OREZZA.

SI ON PARLAIT UN PEU DE DARDENNES

Je vais vous parler de Dardennes ; on ne parle pas si souvent de ce coin de la commune pour qu'une fois, on prenne le temps de le faire. Sur le plan historique ce n'était pas la partie de la commune la plus connue, et c'était cependant un point aussi intéressant que la "Capitale" comme aimaient le dire les anciens. Il a fallu que j'attende 1989 pour y voir plus clair. En effet jusqu'en 1578 la Bastide de Val d'Ardene dépendait de la seigneurie, du fief, du Revest ; à dater de cette époque et après de longues restaurations, érigé en domaine appartenant à la famille de Thomas, qui possédait aussi la Valette, la Garde, ste Marguerite, ect... Val d'Ardene allait s'illustrer dans la défense de Toulon comme du Revest. Si depuis la Tour, et l'enceinte qui l'entourait, les seigneurs du Revest aimaient à défendre leurs administrés, Dardennes allait défendre une population plutôt tournée vers les travaux manuels, moulins, foulloirs, paroirs à drap et à papier, forges pour la marine, scierie de long, et autres activités industrielles, moulins à huile, fonderie. Val d'Ardene eut aussi ses heures de gloire, en 1660 elle eut droit à une courte visite du roi Louis XIV, de passage à Toulon et invité des consuls de la ville, propriétaires depuis 1640 de l'aile-sud du château. Les événements de 1707 amenèrent un des prince de Savoie à habiter la lourde demeure pour les uns et pour beaucoup c'est le prince Eugène qui se trouvait là. Il eut l'audace de demander au maréchal de Téssé, par un billet que nous savons dans les archives du maréchal, de lui faire passer un "surtout de table". Non moins spirituellement, car on était à deux ou trois jours seulement de l'assaut donné par Téssé aux murailles de Dardennes, le maréchal fit demander au prince si ce "surtout" devait lui être expédié à Dardennes ou à Turin. Les combats mirent fin à cet échange de correspondance.

P.TROFIMOFF

INFO JEUNES

Les vacances de printemps sont terminées le SLAJ reprendra ses activités en période scolaire et préparera avec soin les vacances d'été. Au programme des grandes vacances figure notamment un séjour nature dans le MERCANTOUR, une randonnée en vélo tout terrain de cinq jours dans l'arrière pays varois, des sorties "journée à la plage", des journées d'initiation à la navigation sur un voilier de 10 mètres (12 à 17 ans), des séances d'initiation à la plongée sous-marine (14 à 17 ans), d'autres consacrées à la pratique du kayak des mers. Toutes les activités spécifiques sont dispensées par des moniteurs diplômés d'état, les autres activités plus classiques par des animateurs titulaires du B.A.F.A. (brevet d'aptitude à la fonction d'animateur). Fabien, Kiss, Marlène, François, Nadia, Gaël, Gérard, Gus, Pierrot, et les autres vous donnent rendez-vous le Lundi 8 Juillet à partir de 8h30.

Période vacances :

Ouvert du Lundi au Vendredi (sauf samedi, dimanche et jours fériés). Matin : 9h00 à 12h00 (accueil des jeunes à partir de 8h30). Midi : 12h00 à 14h00 (pour les jeunes qui prennent leur repas). Après-midi : de 14h00 à 17h30. Tarifs journaliers : 15 F par jeune, 25 F pour ceux prenant leurs repas sur place (tarifs dégressifs pour familles nombreuses). Les bons de la C.A.F. sont acceptés. Renseignements et inscription : 94 98 81 79

P. Cortez

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les élections pour le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes se sont déroulées en Mairie le Vendredi 22 mars 1991. Les candidats aux fonctions de Maire et d'Adjoint ont tout d'abord exposé à l'assistance les grandes lignes de leur programme. A l'écoute des jeunes on ne peut que se féliciter de la pertinence de leurs propos et de leur attente. Dans l'énoncé des programmes on a pu relever les souhaits de bonne coordination entre jeunes et adultes pour l'aboutissement des projets. L'accent a été mis sur le développement d'activités culturelles spécifiques, le soucis d'apprendre l'histoire du village et de protéger son environnement. Une feuille de liaison pour l'information des jeunes



sera créée par le Conseil. Après l'exposé des programmes, l'assistance a voté. Sabine Verdeille, 13 ans 1/2, classe de 4ème est élue Maire. A ses côtés sont élus adjoints : Marc Gignoux, Nathalie Verdeille, Ingrid Belle. Tous les vœux de bon mandat accompagnent le nouveau Conseil.

M.S.

FOYER MUNICIPAL DES ANCIENS

Au terme du premier quadrimestre 1991 je voudrais vous relater les activités de notre club, en voici l'énumération : Après présentation des vœux le 8 Janvier 1991 nous dégustons le gâteau des rois honorés par la présence du Docteur Vidal Maire et de Mme Vidal. Le 15 Janvier autour d'un gâteau des rois offert par un groupement de commerçants, artisans, professions libérales nous apprécions le geste de ceux-ci. Le 5 Février, Mme Bovier offrait des crêpes succulentes. Le 12 Février c'était mardi gras, chacune, chacun d'entre nous apprécie les Ganses de Mme Angèle, de

Marie-Rose, les Pés de nonne de Mme Philibert. Le 5 Mars dans la salle de la cantine scolaire mise gracieusement à notre disposition par M. le Maire nous nous offrons une copieuse Paella (63 participants) suivie de quelques chants interprétés par Mrs Chabiron, Luccioni, Randelli ect... "bravo" Ensuite il a été procédé au tirage de la tombola dotée de plus de 50 lots offerts par les membres du club et dont la recette est venue grossir l'avoire de la cagnotte. Le 8 Mars, jour de la femme, nous fêtons les grand-mères, notre doyenne Mme Rose-Marie Poucel était à l'honneur, Mme Anaïs Magnoni, présidente du Foyer lui remettait une gerbe de fleurs sous les applaudissements des membres présents, pour commémorer cette festivité la cagnotte offrait une délicieuse Tarte complétée par des Pés de nonne pétris par Mme Phillibert ensuite



des Ganses, Mme Fernel et des biscuits de la présidente Anaïs, comme à l'accoutumée et comme elle sait si bien le faire. Nous avons eu droit à un loto surprise improvisé par Mme Bovier. Samedi 13 Avril, plus de 70 personnes participaient à notre sortie sur Carry-le-Rouet, d'abord nous allions visiter le sanctuaire de notre Dame de la Garde à Marseille d'où nous avons un panorama incomparable sur la cité phocéenne. Après nous nous sommes acheminés vers Carry-le-Rouet, nous avons visité ce coquet village avec son port et plage "Fernandel" à proximité duquel nous apercevions la villa du célèbre acteur comique que fut Fernandel. La fin de la matinée étant là nous sommes allés satisfaire nos appétits au restaurant "Hippocampe" où un bon menu nous fût servi. Au dessert à notre "oui" par Mr Randelli dans sa diversité de chants, de déclamations, bravo !!! Bravo... Il y eut le bal, mais surprise, l'animateur de l'établissement avec la complicité de quelques acteurs bien de chez nous improvisa cinq tableaux : - Le Manitas de Plata avec leurs mandolines et ses danseuses. - Le caïd et son harem. - Interprétation "Clo-Clo Mr Randelli" et ses Claudettes. - Les Tahitiens. - Enfin la revue "Hippocampe" dont la danse consiste avec l'usage d'un rouleau à pâte placé sur une partie du corps à le transmettre sur la partie correspondante de la partenaire sans le faire choir. Bien entendu les figurants avaient revêtu le costume correspondant à leur rôle. Les acteurs se reconnaîtront sans qu'il soit nécessaire de les nommer et les spectateurs dans leur imagination riront aux éclats de souvenirs. Par cette journée bien ensoleillée, encore plus particulièrement dans nos cœurs, chacune, chacun dans son élan a perçu en lui une deuxième jeunesse. Il était 20 heures nous nous sommes séparés à regret en nous promettant de remettre ça, "Bientôt".

CULTURE



MAISON DES COMONI
83200 LE REVEST-LES-EAUX

COUP DE COEUR DANS LA PROGRAMMATION JUIN-JUILLET

EXPOSITION



du 13 MAI
au 28 JUIN

CARTA CONTINI PANZINO

peintres sardes

Il serait vain de chercher dans cette exposition un concentré de l'art italien contemporain. Giovanni Carta explore la voie d'un graphisme dramatique et lyrique. Aldo Contini cultive le contraste entre le noir et un chromatisme explosif. Iginio Panzino élabore des structures aérées. Son art ne se refuse ni à l'auto-ironie ni au rire.

MUSIQUE



Sam. 8 JUIN
21 H
en exclusivité

MUSIQUE ET DANSE AVEC L'ENSEMBLE LIGA

Amina Alaoui : Danses arabo-andalouse, saharienne et orientale.

Henri Agnel : Musiques. Hammed Khan : Tablas. Renaud Garcia-Fons : Contrebasse

Amina Alaoui a développé un travail personnel de recherches sur les formes anciennes et archaïques de la danse et du chant orientaux. Dans ses récitals avec le groupe Liga, elle restitue la noblesse du chant, de la danse d'Orient et du Maghreb. Elle a pu réunir dans sa gestuelle, son expérience musicale en tant que pianiste, percussionniste et son expérience chorégraphique. Son pouvoir envoûtant nous trouble. Les musiciens dictent les traits et les courbes de l'arabesque esquissée par son corps dans l'espace et Amina dessine la musique. Une artiste à découvrir au Revest après sa participation à de nombreux festivals.



Sam. 15 JUIN
21 H

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE

par les professeurs de l'Ecole Intercommunale de Cogolin/Sainte Maxime et leurs élèves (choeurs).

1ère partie : Musique de chambre avec deux pianos

"LE CARNAVAL DES ANIMAUX" de Camille Saint Saens.

2ème partie : Opéra pour les enfants

"LA SORCIERE DU PLACARD AUX BALAIS" de Marcel Landowski
(participation de l'ADIAM 83)

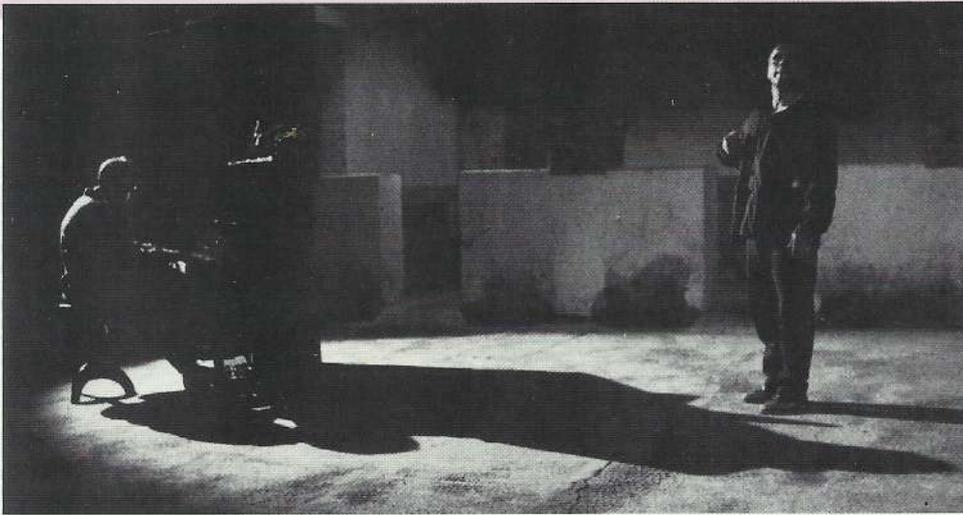


Photo Elian Bacchini

6 avril - Paul FRUCTUS
dans MIDI A NOS PORTES
Un spectacle complet. Humour,
tendresse, émotion, jeu d'acteur.

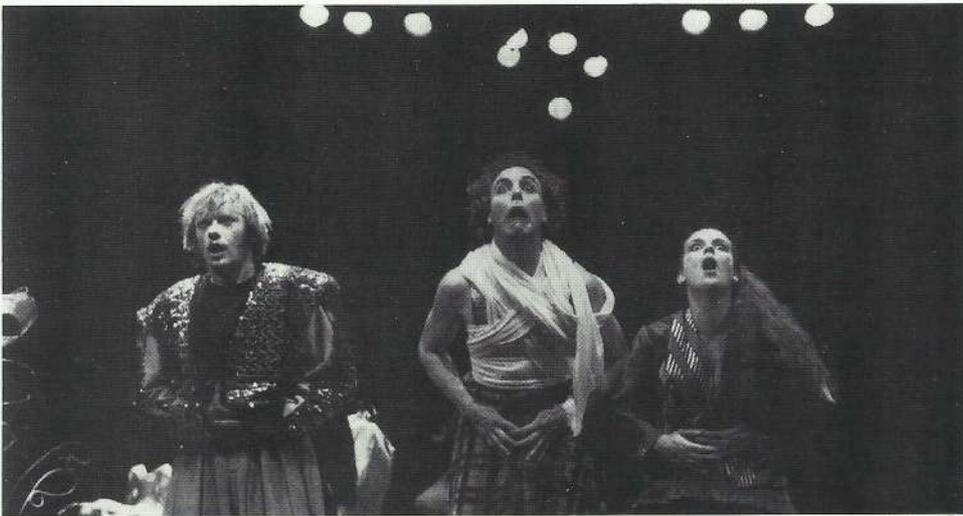


Photo Elian Bacchini

12 mai - CARTOON SARDINES
au cours d'une répétition du
MALADE, IMAGINE.

THEATRE



en JUILLET

Marcel Maréchal lit
"JOUE MOI QUELQUE CHOSE"

de John Berger

"Pour moi, à l'époque où l'intellectuel est frileux, John est une espèce de dinosaure qui croit encore à la vertu de la parole d'un créateur"

Marcel Maréchal

Discussion sur le thème de
DOM JUAN

"PEINES D'AMOUR PERDUES"

par l'Atelier de la Criée, mise en scène Jean Pierre Raphaeli

PROGRAMME DES FETES ET CEREMONIES

- 26 Mai** - Communion solennelle
- 2 Juin** - Concours de pêche organisé par l'Association "Le Gardon".
8h00 - 12h00 : Adultes, 14h00 - 18h00 : Enfants
- 8 - 9 Juin** - Fête du football organisée par l'Entente Sportive
- du 1er au 16 Juin** - Tournoi de tennis organisé par le Tennis Club Revestois
- 18 Juin** - Commémoration appel du 18 Juin 1940
- 22 Juin** - 12h00 - Aïoli organisée par le Syndicat d'Initiative
- 13 Juillet - 31 Août** - Biennale de peinture "Carte blanche à Giacobazzi" pour ses cinquante ans (Commission Culturelle)
- 13 Juillet** - Le Revest - Village : 21h00 - Retraite aux flambeaux,
22h00 - Grand bal avec orchestre (Comité des Fêtes)
- 14 Juillet** - Hameau de Dardennes : 21h00 - Retraite aux flambeaux,
22h00 - Grand bal avec orchestre
- 19 Juillet** - Fête de la St Christophe, orchestre attractif Claude Gérard
(Comité des Fêtes)
- 20 Juillet** - 15h00 - Concours de boules à pétanque 2X2 offert par le bar
du Vieux Château (Tel : 94.98.90.03)
- 21 Juillet** - 11h00 - Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, animation
de la place et des rues du village par les Color Guard et la
Samba Marseillaise toute la journée - 15h00 - Concours de
boules mixte 3X3 offert par le bar de la Fontaine
17h00 - Goûter et spectacle pour les enfants - 22h00 - Grand bal
- 22 Juillet** - Grand bal "Disco" J. Music - Danseuses érotiques (Comité
des fêtes). Concours.